



**COMPTE RENDU DE  
L'ATELIER REGIONAL SUR LA CONCERTATION  
SUR LES GRANDES INFRASTRUCTURES DANS LE  
SECTEUR DE L'EAU DE L'ESPACE CEDEAO  
Ouagadougou, 12- 13 Juillet 2011**

**Juillet 2011**

## **INTRODUCTION**

Les 12 et 13 Juillet 2011, s'est tenu dans la salle de Conférence de l'Hôtel « PALM BEACH » à Ouagadougou (Burkina Faso), l'atelier régional de Concertation sur les grands projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau.

Ont pris part à cette rencontre:

- Les Points Focaux Nationaux GIRE des Etats membres de la CEDEAO ;
- Le Président du CTE ;
- Le Président du CRCRE ;
- Les Points Focaux GIRE des Organismes de Bassin ;
- Le Représentant du Commissaire à l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO ;
- Le Vice- Président de la Coordination Régionale des Usagers et Usagères des Ressources Naturelles du Bassin du Niger ;
- Les représentants de la Société Civile ;
- Les représentants des partenaires (CILSS, GWP, WWF, UICN) ;
- Le représentant de l'OIEau ;
- Les représentants du Panel d'Experts ;
- Les représentants du CCRE/CEDEAO.

La liste des participants est jointe en annexe 1.

### **1. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur RUI SILVA, représentant le Commissaire à l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO et a été marquée par deux interventions.

Intervenant le premier, Monsieur Innocent OUEDRAOGO, Directeur par intérim du CCRE, a situé l'objectif global du projet qui est de contribuer à un développement harmonieux des Etats membres de la CEDEAO et à l'intégration régionale, à travers la mise en œuvre d'un Dialogue. Il a par la suite indiqué que les résultats attendus de l'atelier portent sur les lignes directrices (recommandations) pour le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest et l'identification d'ouvrages prioritaires (barrages) à soumettre à la diplomatie de la CEDEAO pour la recherche de financement. Il enfin rappelé le rôle important joué par le Panel d'experts avant de souhaiter plein succès aux travaux.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur RUI SILVA a tout d'abord souhaité la bienvenue à Ouagadougou à tous les participants à cet atelier de présentation des résultats du Dialogue sur les grandes infrastructures en Afrique de l'ouest. Il a par la suite souligné la nécessité pour l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest en particulier de développer des infrastructures qui permettent l'amélioration de l'accès à l'eau domestique et d'irrigation, à l'assainissement, à l'énergie, au transport, à la communication et améliorent globalement le niveau de vie des populations.

Après avoir relevé le faible niveau actuel de prélèvement d'eau douce dans la région ouest africaine qui ne représente qu'une faible proportion (moins de 4%) des disponibilités totales de la région en ressources renouvelables (plus de 1000 milliards de m<sup>3</sup>), il a indiqué que l'Afrique de l'Ouest se caractérise par de très grands systèmes hydrologiques qui prennent leur origine dans les régions tropicales humides.

Le représentant de la CEDEAO a enfin rappelé que l'initiative du « Dialogue sur les Infrastructures de l'Eau en Afrique de l'ouest » est conduite par le Centre de Coordination des ressources en Eau (CCRE) depuis fin 2008 et vise à fournir aux organismes de bassin des outils de dialogue afin d'accompagner et de favoriser la réalisation d'infrastructures hydraulique, avant de déclarer ouvert l'atelier du dialogue sur les grandes infrastructures.

## **2. MISE EN PLACE DU BUREAU**

Le Bureau de séance mis en place est composé comme suit :

Président :	Habu REUBEN/Nigeria Président du CTE
Vice- président :	Abel AFOUDA/Bénin Président du CRCRE
Rapporteurs	Garba RADJI/Niger
	Lumor MAWULI/ Ghana
	Demba DIALLO/Sénégal Société Civile

## **3. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX**

### **3.1. Présentation sur la place du dialogue infrastructure dans la démarche du CCRE**

Cette présentation faite par Monsieur Innocent OUEDRAOGO, a été articulée autour des points suivants :

- Contexte ;
- Résultats attendus ;
- Place du dialogue ;
- Grandes étapes ;
- Activités réalisées et en cours ;
- Attentes du CCRE.

### **3.2. Présentation des recommandations du Panel d'experts indépendant. Présentation des résultats**

Cette présentation a été faite successivement par Messieurs Loic TREBAOL et Edmond KABORE. Elle est articulée autour des points ci-après :

- a) Rappel du contexte
  - Mission du Panel ;
  - Le Panel ;
  - Le déroulement des travaux du Panel.
- b) Les résultats du Panel
  - 25 recommandations ;
  - 6 axes stratégiques;
  - 77 mesures.

### **3.3. Projection d'un film documentaire**

C'est la version courte (12 mn) du film intitulé « Les grands barrages en Afrique de l'Ouest- Bâtir le dialogue » qui a été projetée. Cette projection a été précédée de commentaires de Monsieur Jérôme KOUNDOUNO, responsable du dossier Dialogue sur les grands barrages à UICN- PACO. Le film est un support de sensibilisation et d'information des différents acteurs sur les multiples enjeux et perspectives liés aux grands barrages en Afrique de l'Ouest.

### **3.4. Présentation sur l'identification des ouvrages prioritaires**

Cette présentation, faite par Monsieur Christophe BRACHET de l'OIEau, est articulée autour des points suivants :

- Les ouvrages à prioriser ;
- Les critères d'intégration régionale ;
- La priorisation régionale ;
- Les critères détaillés ;
- Une conclusion.

### **3.5. Débats**

A la suite de ces présentations, les participants à l'atelier ont unanimement félicité le consultant et le Panel des experts pour la qualité et la pertinence des rapports produits.

Ils ont toutefois émis des préoccupations dont la prise en compte pourrait améliorer la suite du processus. Il s'agit, entre autre :

- Du financement du PGES pour lequel il faudra définir un mécanisme approprié dès le début du projet ;
- Du cadre de référence pour lequel il faut aller au-delà des standards cités et aller vers la réglementation et la législation régionales ;
- De l'exhaustivité du rapport sur les recommandations du Panel des experts qui commande qu'on en fasse un manuel des bonnes pratiques ;
- De la non prise en compte des changements climatiques dans le rapport ;
- De la mise en place des organismes de bassin là où ils n'existent pas, qui pourrait prendre beaucoup de temps ;
- De la non prise en compte du genre ;
- De la place de la société civile ou quelques suggestions de modifications ont été faites ;
- Des aspects juridiques ou l'accès aux structures légales peut être parfois difficile ;
- De la connaissance quantitative et qualitative des ressources en eau et de l'établissement des normes hydrologiques ;
- De la réparation des injustices et des préjudices concernant les barrages passés ;
- Des difficultés liées à l'affectation de la faune par les projets ;
- Du fait que le barrage de Fomi soit classé comme projet dont la décision n'est pas prise alors qu'il intègre le PADD de l'ABN adopté par les instances de ladite institution ;
- Du reclassement du barrage de Sambangalou du fait de son caractère transfrontalier et de la mise à jour des données sur les autres projets de l'OMVG ;
- De la nécessité de retenir les critères définis comme base de jugement des projets dans la sous-région ;
- De la nécessité de renforcer les données afin d'améliorer les évaluations ;
- De la question d'infrastructures communes, même localisées dans un seul pays ;
- De la nécessité de faire des propositions plus concrètes à la CEDEAO afin qu'elle s'implique dans le cas des projets d'ouvrages dont les études sont terminées ;
- De certains barrages qui ont été mal notés par manque d'informations ;

- Des attentes de la CEDEAO sur des recommandations et une feuille de route très précise pour la mise en œuvre, notamment pour l'adoption d'une Directive- Cadre pour l'élaboration des projets et la mise en œuvre des grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

En réaction à ces préoccupations, les représentants du consultant ont apporté les précisions suivantes :

- la question relative au financement du PGES est traitée au point 6.6.1 de l'axe 6 ; il sera cependant tenu compte des propositions faites à ce sujet ;
- les aspects juridiques ayant suscité beaucoup d'intérêt, ils attendent des propositions y afférentes ;
- les changements climatiques ont bien été pris en compte au point 4.5.1 de l'axe 4 ; la question est de savoir comment mettre en œuvre les mesures y relatives,
- concernant la mise en place des organismes de bassin là où il n'y en a pas, il s'agit d'optimiser progressivement l'administration du bassin, mais cela ne constitue pas un préalable ;
- le genre est traité dans l'implication des acteurs, mais non mis en évidence spécifiquement ;
- les biens immatériels et culturels ont été intégrés ;
- pour la compensation des populations par un appui légal, il y a eu des propositions incluant d'autres points d'appui ;
- l'aspect connaissance figure dans la feuille de route ; il y a en outre une autre initiative « eau et ses usages » qui le prend en charge selon la CEDEAO ;
- l'inclusion du barrage de Fomi a été demandée par l'ABN ;
- le barrage de Kenie fait partie des ouvrages sur lesquels il n'y a pas assez de données ;
- la localisation physique est relative à l'indicateur R1 tandis que le partage des bénéfices induit par un barrage renvoie à l'indicateur R2 ;
- les données incorrectes seront corrigées.

### **3.6 .Perspectives et Recommandations**

#### **3.6.1. Préliminaires**

##### **A. Diffusion des résultats du Dialogue**

1. Produits du Panel (rapports 1 et 2)
2. Rapport “priorisation des projets d'ouvrages”
3. Produits UICN (vidéo, actes du dialogue...)  
(A qui ? Par quels médias ? (site web ...)

## **B. Reprofilier les recommandations sous une forme plus accessible**

## **C. Ateliers sur les modalités de mise en oeuvre des recommandations**

Pour chacune des 77 mesures, apporter des éléments de réponses sur :

1. *Comment la mettre en oeuvre ? (tâches, phasage/calendrier ...*
2. *Qui sont les acteurs à impliquer ?*

On pourrait imaginer par exemple des groupes thématiques (1 par axe par regroupement d'axes) constitués de participants à Dialogue

### **3.6.2. Produits à réaliser**

1. Directive(s) cadre(s) CEDEAO
2. Livre blanc aux Chefs d'Etat
3. Manuel/guide des bonnes pratiques
4. Autres actions CCRE...

### **3.6.3. Recommandations**

Les participants à l'atelier formulent les recommandations suivantes :

1. La réalisation des barrages suivants, apparaissant comme prioritaires pour l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

SITE	BASSIN VERSANT
Adjarala	Mono
Boureya	Sénégal
Digan	Gambie
Fomi	Niger
Kaleta	Konkouré
Noumbiel	Volta
Saltinho	Koliba Corubal
Sambangalou	Gambie

2. La mise en œuvre pour chacun de ces ouvrages de mécanismes institutionnels et financiers spécifiques pour le partage des coûts et bénéfices entre les pays concernés

Fait à Ouagadougou, le 13 Juillet 2011

L'atelier

#### **4. Liste de présence**